Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8270063
Centre d'intérêt: 37

Bédard, Martin.

Les enseignants à l'éducation des adultes dans les commissions scolaires, 1979-1980 : certaines caractéristiques professionnelles des enseignants à taux horaire / Martin Bédard ; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction générale de l'éducation des adultes, SRD. -- [Québec] : La Direction, 1981.
iv, 27 p. ; 28 cm.

Titre de la couv. Bibliographie: p. 27.

Cote Dewey: 374.9'714/8399e Cote LC: LC/5254.2/.Q3

Descripteur(s): *Personnel enseignant *Caractéristiques de l'enseignant *Expérience *Tâche de l'enseignant *Scolarité *Commission scolaire *Education des adultes *Statistiques

Identificateur(s) de sujet: *Enseignant à taux horaire

A partir de données provenant du SIPEA (Système d'information sur les personnels à l'éducation des adultes dans les commissions scolaires) pour 1979-1980, le document examine certaines caractéristiques démographiques et professionnelles des enseignants à taux horaire: âge, sexe, formation, langue de travail, nombre d'heures de cours, type d'expérience de travail et tâche des enseignants.

On compte 11544 enseignants à taux horaire soit 98% de la masse enseignante à l'éducation des adultes. Leur âge moyen est de 38,12 ans; 49,1% sont de sexe masculin et 50,9% de sexe féminin. Leur scolarité moyenne est de 15,9 ans; 30% enseignent moins de 45 heures alors que 46,7% enseignent entre 46 et 180 heures. Au total, 26,9% des enseignants oeuvrent en formation générale, 29,9% en formation professionnelle et 46,7% en éducation populaire. Les données sont précisées pour chacune de ces trois catégories.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 8270064, 8270065
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270063

ernement du Québec
tère de l'Éducation
Direction générale
de l'éducation des adultes

(525a)

LES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES 1979-1980

Certaines caractéristiques professionnelles des enseignants à taux horaire

Martin Bédard
DGEA, SRD
Juin 1981

E D U Q 8270063

Ce document a été réalisé par Martin Bédard, étudiant au département d'économique de l'Université Laval, en stage au service au cours de l'été.

Bien que les "honneurs" de produire les données reviennent à l'auteur du document, il est important de souligner le travail effectué par:

- *les différentes commissions scolaires qui ont permis cette cueillette;*
- *la Direction de la gestion et du financement de la Direction générale de l'éducation des adultes (DGEA), qui a assuré la cueillette et la validité des données recueillies;*
- *le Service informatique du Ministère (SIMEQ) qui a construit la banque de données et assuré le traitement informatique, et mesdames Thérèse Lebel et Huguette Houde, qui ont effectué la réalisation technique du document.*

Gaétan Hardy

TABLE DES MATIÈRES

	Page
LISTE DES TABLEAUX	iii
PRÉSENTATION	1
1. QUI SONT LES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?	3
1.1 L'âge, le sexe, la formation et la langue de travail	3
1.2 Le type de formation et les années de scolarité	4
1.3 Le sexe et le nombre d'heures de cours	5
2. QUELLES EXPÉRIENCES ONT LES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?	9
2.1 La formation et l'expérience dans l'industrie .	9
2.2 La formation et l'expérience au taux horaire .	10
2.3 La formation et les années dans les commissions scolaires aux adultes	10
2.4 Le sexe et le travail au secteur régulier . . .	11
2.5 la formation et l'occupation principale	12
3. QUELLE EST LA TÂCHE DES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?	19
3.1 La formation et le nombre d'heures de cours . .	19
3.2 Le travail au secteur régulier et le nombre d'heures de cours	20

TABLE DES MATIÈRES

		Page
3.3	Le nombre d'heures de cours et l'occupation principale	20
CONCLUSION		25
	Autres documents sur les personnels des services de l'éducation des adultes des commissions scolaires, 1979-80	27

LISTE DES TABLEAUX

		Page
TABLEAU 1:	Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon les années de scolarité et le type de formation en 1979-80	7
TABLEAU II:	Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le nombre d'heures de cours et le sexe en 1979-80	8
TABLEAU III:	Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et leur expérience dans l'industrie en 1979-80	14
TABLEAU IV:	Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et leur expérience au taux horaire en 1979-80	15
TABLEAU V:	Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et leurs années CS aux adultes en 1979-80	16
TABLEAU VI:	Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le sexe et le travail au secteur régulier en 1979-80 . .	17
TABLEAU VII:	Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et l'occupation principale en 1979-80	18
TABLEAU VIII:	Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et le nombre d'heures de cours en 1979-80	22

LISTE DES TABLEAUX

		Page
TABLEAU IX:	Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le travail au secteur régulier et le nombre d'heures de cours en 1979-80	23
TABLEAU X:	Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le nombre d'heures de cours et leur occupation principale en 1979-80	24

PRÉSENTATION

Au cours d'un précédent rapport* qui énumérait certaines caractéristiques démographiques des enseignants à l'éducation des adultes dans les commissions scolaires, nous avons trouvé que 98% de cette masse enseignante professait sous le statut d'emploi du taux horaire. Nous rechercherons, dans cette présentation, certaines caractéristiques professionnelles des enseignants à taux horaire. Puisqu'il existe déjà un rapport portant sur le perfectionnement**, nous ne croyons pas nécessaire de répéter ce thème. Nous fixerons donc notre attention exclusivement sur l'expérience et la tâche de ces enseignants.

Le présent document circonscrira, dans un premier temps, la gent enseignante à taux horaire. Pour ce faire, nous établirons des similitudes avec diverses variables étudiées lors du premier document*, puis, nous introduirons de nouvelles variables pour fournir l'information nécessaire en vue d'élaborer sur les thèmes de l'expérience et de la tâche.

En second point viennent les diverses expériences qu'ont acquises les enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire. Cette section sera donc consacrée aux variables de l'expérience dans l'industrie, l'expérience à taux horaire, les années d'expérience dans les commissions scolaires aux adultes, le travail au secteur régulier et l'occupation principale versus le type de formation ou le sexe de ces enseignants.

---

* BÉDARD Martin, Les enseignants à l'éducation des adultes dans les CS, 1979-80 - Certaines caractéristiques démographiques, DGEA - SRD, mai 1981, 40 pages.

** LEDOUX Denis, La formation des formateurs, DGEA - SRD, avril 1981, 45 pages.

La troisième partie, quant à elle, étudiera la tâche des enseignants à taux horaire versus le type de formation, le travail au régulier et l'occupation principale. Ces données, nous l'espérons, compléterons nos informations sur les éducateurs à taux horaire.

En conclusion, nous espérons être apte à tracer un profil des expériences et de la tâche d'après les différents types de formation.

1. QUI SONT LES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?

Les enseignants, à taux horaire, à l'éducation des adultes représentent 98%* de la masse enseignante à l'éducation des adultes. Ce taux très élevé, nous incite à croire que les mêmes caractéristiques trouvées s'appliquent: vérifions-les.

1.1 L'âge, le sexe, la formation et la langue de travail

Ils étaient 11 544 enseignants à taux horaire. Leur âge moyen, comparé à celui de la masse enseignante, est sensiblement le même (38,12 ans)*. Quant à la répartition, elle est identique, soit 49,1%* des enseignants sont du sexe masculin, comparativement à 50,9%* qui reviennent aux éléments féminins.

La distribution selon la formation des enseignants à taux horaire est elle aussi, semblable à la distribution de l'ensemble des enseignants adultes, soit 26,9%* pour la formation générale, 29,9%* qui adhèrent à la formation professionnelle et le reste, soit 42,7%*, professent à l'éducation populaire.

Vu la très grande corrélation, jusqu'à maintenant (et pour cause) entre le total des enseignants et ceux à taux horaire, nous supposons ici que ces derniers enseigneront, eux aussi, dans une proportion près de 83,7%* dans la langue française.

---

* Source: "Le système d'information sur les personnels à l'éducation des adultes dans les commissions scolaires, 1979-1980" (SIPEA).

1.2 Le type de formation et les années de scolarité
(source: tableau I)

Nous débouchons maintenant sur de nouvelles variables, pas encore étudiées dans le dossier de certaines caractéristiques démographiques des enseignants à l'éducation des adultes. La première est celle des années de scolarité.

La convention collective sépare la masse enseignante en deux, ceux qui ont 16 ans et plus de scolarité et les autres: chacune de ces deux classes ayant un salaire déterminé "préalablement". Il est donc intéressant de remarquer que 61,2% des enseignants à taux horaire ont moins de 16 ans de scolarité. Nous remarquons ici que cette classe l'année auparavant avait obtenu 60,9%*, donc une minime diminution de scolarité (ce qui surprend un peu, nous croyons que les enseignants voudraient augmenter leur scolarité, au moins jusqu'à 16 années). Cette diminution de scolarité vient, croyons nous, en partie du départ d'enseignants ayant acquis une scolarité élevée et/ou l'arrivée d'anciens enseignants ayant quitté temporairement l'éducation aux adultes et chez qui nous retrouvons une scolarité moins élevée.

Nous remarquons que, pour la formation générale, la scolarité moyenne est la plus élevée avec 17,02 ans. De plus, le pourcentage est presque stable peu importe la scolarité: l'écart le plus grand est celui entre les 22 ans et les 15 ans de scolarité, cette différence équivaut à 7,4%.

---

* Source: données non publiées, Service de recherche et développement, février 1981.

Pour la formation professionnelle, nous retrouvons la scolarité moyenne la plus faible avec 15,28 ans. Ce niveau de scolarité est résultant du fait que 57,8% ont 14 ans de scolarité. Cette concentralisation nous amène à croire que c'est le type de formation le moins stable: un écart de 50,2% entre les 14 ans et les 17 ans de scolarité est perçu.

Pour clore ce point, nous étudierons le comportement de l'éducation populaire selon la scolarité. La scolarité moyenne de cette formation est de 15,63 ans et la distribution de ses pourcentages est assez inégale. D'ailleurs on remarque que 51,0% de ses effectifs sont dans la classe des 14 ans de scolarité.

1.3 Le sexe et le nombre d'heure de cours
(source: tableau II)

Ce qui nous intrigue en premier, c'est de voir le nombre impressionnant d'enseignants à taux horaire qui donne moins de 180 heures, soit un pourcentage de 76,8% des enseignants à taux horaire. Il est important, de plus, de s'apercevoir que sur cet important pourcentage, 3 477 personnes enseignent 45 heures ou moins (30,1%).

Ensuite, nous ne pouvons que remarquer la très bonne répartition des heures "indifféremment" du sexe: en fait, la nuance la plus importante équivaut à 1,3%.

QUI SONT LES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?

- Ils sont 11 544 (40,9% hommes, 50,9% femmes)
- leur âge moyen est de 38,12 ans
- la formation générale a le niveau de scolarité le plus élevé (17,02 ans)
- la formation professionnelle en a le moins (15,28 ans)
- 30,1% enseignent 45 heures et moins
- 46,7% enseignent entre 46-180 heures

Tableau I - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon les années de scolarité et le type de formation en 1979-80

Années de scolarité	Formation générale	Formation professionnelle	Education populaire	Indéterminé	Total
14 ans	644	1 996	2 516	19	5 175
	20,7%	57,8%	51,0%	38,0%	44,8%
15 ans	487	595	799	13	1 894
	15,7%	17,2%	16,2%	26,0%	16,4%
16 ans	628	295	517	5	1 445
	20,2%	8,5%	10,5%	10,0%	12,5%
17 ans	630	263	517	6	1 416
	20,2%	7,6%	10,5%	12,0%	12,3%
22 ans	721	305	581	7	1 614
	23,1%	8,8%	11,8%	14,0%	14,0%
Total	3 110	3 454	4 930	50	11 544
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Scolarité moyenne	17,02 ans	15,28 ans	15,63 ans	-	15,90 ans

Tableau II - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le nombre d'heures de cours et le sexe en 1979-80

Heures	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
Indéterminé	19	31	50
	0,3%	0,5%	0,4%
45 heures et moins	1 669	1 808	3 477
	29,4%	30,8%	30,1%
46-180 heures	2 633	2 763	5 396
	46,5%	47,0%	46,7%
181-315 heures	648	596	1 244
	11,4%	10,1%	10,8%
316-450 heures	258	285	543
	4,6%	4,9%	4,7%
451-585 heures	139	150	289
	2,5%	2,6%	2,5%
586-719 heures	105	110	215
	1,9%	1,9%	1,9%
720 heures et plus	197	133	330
	3,5%	2,3%	2,9%
Total	5 668	5 876	11 544
	100,0%	100,0%	100,0%

2. QUELLES EXPÉRIENCES ONT LES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?

Dans cette section, nous essayerons de retracer une silhouette du passé des enseignants à l'éducation des adultes à taux horaire. Pour atteindre notre but, nous étudierons leurs expériences sous les domaines de l'industrie, du taux horaire, des années dans les commissions scolaires aux adultes, du travail au régulier et de l'occupation principale; et nous les analyserons par rapport aux variables habituelles (sexe, formation,...).

2.1 La formation et l'expérience dans l'industrie

(source: tableau III)

Nous remarquons immédiatement que 81,8% des enseignants à taux horaire à la formation générale n'ont aucune expérience dans l'industrie. L'éducation populaire n'est pas tellement différente avec ses 76,2% qui n'ont jamais expérimenté l'industrie. Contrairement aux deux autres, la formation professionnelle n'a que 40,8% de ses effectifs qui n'ont pas d'expérience dans l'industrie (ou si nous préférons 59,2% ont au moins un an d'expérience dans ce domaine).

Il est donc naturel de croire que l'expérience moyenne sera peu élevée pour la formation générale et pour l'éducation populaire (1,62 ans et 2,41 ans, respectivement), tandis que la formation professionnelle a une expérience moyenne dans l'industrie de 7,47 ans.

2.2 La formation et l'expérience au taux horaire
(source: tableau IV)

Nous nous apercevons, ici, que tous les enseignants à l'éducation des adultes à taux horaire sont à leur troisième année d'expérience ou plus. Nous remarquons, entre autres, que 69,3% des enseignants ont 3 ou 4 années d'expérience, comparativement aux 10 ans et plus qui ne récoltent que 9,8% du total. Bref, il n'y eut aucune entrée de nouveaux enseignants, sans expérience aux adultes. Le recrutement se fait parmi les anciens enseignants aux adultes.

Les expériences moyennes, au taux horaire, sont assez stables peu importe la formation (formation générale – 5,78 ans, formation professionnelle – 5,09 ans, éducation populaire – 4,71 ans). Cependant des différences, que l'on peut qualifier d'importantes, sont perçues dans la distribution des pourcentages selon la formation: 59,1% en formation générale, 69,6% en formation professionnelle et 75,4% pour l'éducation populaire pour les 3 et 4 ans d'expérience.

2.3 La formation et les années dans les commissions scolaires aux adultes
(source: tableau V)

Aux premiers abords, l'importance des enseignants qui ont entre 5 et 9 ans d'expérience dans la commission scolaire à l'éducation des adultes est "énorme". En fait, ils représentent 91,7% des enseignants à taux horaire.

Il est étonnant de noter que les années au service de la commission scolaire aux adultes sont supérieures à l'expérience à taux horaire. Nous ne pouvons, pour le moment, expliquer ce phénomène.

Nous nous rendons compte, de plus, que les moyennes d'années dans les commissions scolaires aux adultes selon les différents types ne varient que très peu (la plus "expérimentée" étant la formation générale avec 7,67 ans et la plus "nouvelle", l'éducation populaire avec 7,26 ans).

2.4 Le sexe et le travail au secteur régulier
(source: tableau VI)

Au total 28,7% des enseignants travaillent au régulier dans la même fonction et 6,5%, c'est relativement peu, travaillent au régulier dans une autre fonction. En fait, nous retrouvons 7 475 enseignants (64,8%) qui ne remplissent aucune fonction au secteur régulier.

Gardons les mêmes variables, mais étudions-les par rapport au sexe des enseignants. Nous remarquons une redistribution peu égale en comparaison avec le total: 49,3% des enseignants masculins travaillent au régulier (40,9% dans la même fonction et 8,4% dans une autre), tandis que 78,3% des femmes ne travaillent pas au régulier, 17,8% y enseignent et 4,7% occupent une autre fonction.

2.5 La formation et l'occupation principale

(source: tableau VII)

Nous nous apercevons que l'occupation principale des enseignants à l'éducation des adultes la plus citée est l'enseignement au régulier qui récolte un pourcentage de 25,3% de la masse enseignante à taux horaire. Au second rang se retrouve l'enseignement aux adultes avec 17,5% des répondants, suivi de très près par l'occupation de maîtresse de maison avec 16,5% du total.

Etudions maintenant ces occupations principales selon les types de formation. Dans la formation générale, l'enseignement est très privilégié, en fait, 64,4% des personnes inscrites dans cette formation ont comme occupation principale ce domaine (30,6% aux adultes et 33,8% au régulier).

L'enseignement au régulier vient aussi au premier rang dans la formation professionnelle avec 30,0% de ses effectifs. Par contre, l'occupation principale travailleur en industrie se retrouve à la seconde place avec 26,5% de cette classe.

Par ailleurs, en éducation populaire, l'occupation principale maîtresse de maison est en tête avec le regroupement des 26,9% des enseignants de cette formation. Il n'est sans doute pas faux de croire que la grande majorité de ce groupe sont des femmes, ce qui peut, en partie, expliquer la forte concentration de femmes dans cette formation (54%). Au second rang, l'enseignement au régulier, nous revient avec 16,6% des enseignants en éducation populaire.

QUELLES EXPÉRIENCES ONT LES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?

- Une très grande majorité (67,1%) n'ont aucune expérience dans l'industrie
- seule la formation professionnelle a considérablement d'expérience dans l'industrie (expérience moyenne de 7,47 ans)
- les enseignants ont une expérience moyenne du taux horaire de 5,11 ans
- ils ont une expérience moyenne dans les commissions scolaires aux adultes de 7,41 ans
- il y a plus d'hommes que de femmes qui travaillent au secteur régulier
- enseignant au régulier est l'occupation principale de 25,3% des répondants (le plus haut taux)

Tableau III - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et leur expérience dans l'industrie en 1979-80

Expérience dans l'industrie	Formation générale	Formation profes-sionnelle	Education populaire	Indéter-miné	Total
Aucune	2 544	1 408	3 758	36	7 746
	81,8%	40,8%	76,2%	72,0%	67,1%
1-4 ans	244	350	349	4	947
	7,9%	10,1%	7,1%	8,0%	8,2%
5-9 ans	149	424	294	6	873
	4,8%	12,3%	6,0%	12,0%	7,6%
10-14 ans	89	391	216	1	697
	2,8%	11,3%	4,4%	2,0%	6,0%
15-19 ans	39	292	105	-	436
	1,3%	8,4%	2,1%	-	3,8%
20 ans et +	75	559	208	3	845
	2,4%	16,2%	4,2%	6,0%	7,3%
Total	3 110	3 454	4 930	50	11 544
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Expérience moyenne*	1,62 ans	7,47 ans	2,41 ans	-	3,71 ans

* Expérience moyenne a été calculée selon les points-milieux de chaque classe, pour les 20 ans et plus nous avons choisi comme point-milieu 22 ans.

Tableau IV - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et leur expérience au taux horaire en 1979-80

Expérience, taux horaire	Formation générale	Formation professionnelle	Education populaire	Indéterminé	Total
3 et 4 ans	1 839 59,1%	2 404 69,6%	3 719 75,4%	37 74,0%	7 999 69,3%
5-9 ans	792 25,5%	717 20,8%	893 18,1%	12 24,0%	2 414 20,9%
10 ans et +	479 15,4%	333 9,6%	318 6,5%	1 2,0%	1 131 9,8%
Total	3 110 100,0%	3 454 100,0%	4 930 100,0%	50 100,0%	11 544 100,0%
Expérience moyenne*	5,78 ans	5,09 ans	4,71 ans	-	5,11 ans

* Expérience moyenne a été calculée selon les points-milieux de chaque classe, pour les 10 ans et plus nous avons choisi comme point-milieu 12 ans.

Tableau V - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et leurs années CS aux adultes en 1979-80

Années CS aux adultes	Formation générale	Formation professionnelle	Education populaire	Indéterminé	Total
5-9 ans	2 693 86,6%	3 168 91,7%	4 677 94,9%	49 98,0%	10 587 91,7%
10 ans et +	417 13,4%	286 8,3%	253 5,1%	1 2,0%	957 8,3%
Total	3 110 100,0%	3 454 100,0%	4 930 100,0%	50 100,0%	11 544 100,0%
Moyenne* d'années CS aux adultes	7,67 ans	7,41 ans	7,26 ans	-	7,41 ans

* La moyenne d'années CS aux adultes a été calculée selon les points-milieux de chaque classe, pour les 10 ans et plus nous avons choisi comme point-milieu 12 ans.

Tableau VI - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le sexe et le travail au secteur régulier en 1979-80

Travail au régulier	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
Oui, même fonction	2 321 40,9%	996 17,0%	3 317 28,7%
Oui, autre fonction	475 8,4%	277 4,7%	752 6,5%
Non	2 872 50,7%	4 603 78,3%	7 475 64,8%
Total	5 668 100,0%	5 876 100,0%	11 544 100,0%

Tableau VII - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et l'occupation principale en 1979-80

Occupation principale	Formation générale	Formation profes-sionnelle	Education populaire	Indéter-miné	Total
Enseignant aux adultes	950	431	628	13	2 022
	30,6%	12,5%	12,7%	26,0%	17,5%
Enseignant au régulier	1 052	1 037	819	10	2 918
	33,8%	30,0%	16,6%	20,0%	25,3%
Travailleur en industrie	96	916	359	5	1 376
	3,1%	26,5%	7,3%	10,0%	11,9%
Maîtresse de maison	384	179	1 328	11	1 902
	12,3%	5,2%	26,9%	22,0%	16,5%
Etudiant	78	24	107	1	210
	2,5%	0,7%	2,2%	2,0%	1,8%
Autre	504	822	1 599	9	2 934
	16,2%	23,8%	32,4%	18,0%	25,4%
Indéterminé	46	45	90	1	182
	1,5%	1,3%	1,8%	2,0%	1,6%
Total	3 110	3 454	4 930	50	11 544
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

3. QUELLE EST LA TÂCHE DES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?

Dans cette dernière partie le thème développé sera celui de la tâche. Nous allons viser par ce sujet le nombre d'heures qu'enseigne, par année, le personnel de l'éducation des adultes à taux horaire par rapport à la formation, le travail au régulier et l'occupation principale.

3.1 La formation et le nombre d'heures de cours (source: tableau VIII)

Nous avons déjà vu qu'une "grande majorité" (76,8%) des enseignants à taux horaire pratique moins de 180 heures. Plus précisément, le nombre d'heures moyen de cette collectivité est de 153,40 heures. Nous remarquons, de plus, que les pourcentages totaux diffèrent de ceux de chaque formation.

La formation générale est la formation qui dispense le plus grand nombre d'heures moyen (202,54 heures) et médian (138,71 heures) de cours. Elle est suivie d'assez près par la formation professionnelle: nombre d'heures moyen, 196,63 heures et médian, 128,56 heures. Comparativement aux autres groupes, l'éducation populaire comptabilise plus que la moitié moins d'heures moyennes et médianes (respectivement 92,11 et 62,61 heures).

3.2 Le travail au secteur régulier et le nombre d'heures de cours (source: tableau IX)

Nous remarquons une distribution assez égale des enseignants. L'exception, car il semble toujours y en avoir une, se situe au niveau des enseignants qui travaillent au régulier dans une autre fonction. Ceux qui enseignent 45 heures ou moins, dans ce groupe, sont en pourcentage plus nombreux (40,8% comparativement à 26,7% pour les enseignants qui travaillent au régulier dans la même fonction et à 30,6% des enseignants qui ne travaillent pas au régulier). Il est donc peu surprenant que le nombre d'heures moyen et médian de ceux qui opèrent au régulier dans une autre fonction est plus bas que ceux des autres classes.

3.3 Le nombre d'heures de cours et l'occupation principale (source: tableau X)

Examinons maintenant les intersections entre les deux dernières variables qu'il nous reste, soit l'occupation principale et le nombre d'heures de cours.

Le fait que l'occupation principale enseignant aux adultes ait la moyenne d'heures la plus élevée (il faut retenir que cette moyenne n'équivaut qu'à 286,8 heures de cours) nous semble normal.

De plus, nous remarquons que la redistribution de l'occupation principale travailleur en industrie est très égale par rapport aux heures. D'ailleurs cette classe obtient le deuxième plus haut pourcentage, presque ex aequo

avec l'enseignant au régulier. Du reste, cette dernière occupation est un peu moins régulière, elle flanche où le nombre d'heures est élevé. Par contre pour l'enseignant aux adultes et la maîtresse de maison, la redistribution est inégale: l'enseignant aux adultes obtient les plus gros pourcentages dans les heures élevées; la maîtresse de maison, quant à elle, obtient un important pourcentage de ses effectifs à des heures peu élevées et par la suite subit une diminution considérable de ce pourcentage quand le nombre d'heures s'élève.

QUELLE EST LA TÂCHE DES ENSEIGNANTS À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TAUX HORAIRE ?

- Nombre d'heures moyen en formation générale 202,54 heures
- nombre d'heures moyen en éducation populaire 92,11 heures
- ceux qui travaillent au régulier dans une autre fonction font en moyenne moins d'heures de cours
- l'occupation principale qui fait en moyenne le plus d'heures est enseignant aux adultes

Tableau VIII - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le type de formation et le nombre d'heures de cours en 1979-80

Heures	Formation générale	Formation profes-sionnelle	Education populaire	Indéter-miné	Total
45 heures et moins	445	800	2 232	-	3 477
	14,3%	23,2%	45,3%	-	30,1%
46-180 heures	1 606	1 503	2 287	-	5 396
	51,6%	43,5%	46,4%	-	46,7%
181-315 heures	451	497	296	-	1 244
	14,5%	14,4%	6,0%	-	10,8%
316-450 heures	248	227	68	-	543
	8,0%	6,6%	1,4%	-	4,7%
451-585 heures	126	144	19	-	289
	4,0%	4,2%	0,4%	-	2,5%
586-719 heures	110	91	14	-	215
	3,5%	2,6%	0,3%	-	1,9%
720 heures et plus	124	192	14	-	330
	4,0%	5,6%	0,3%	-	2,9%
Indéterminé	-	-	-	50	50
	-	-	-	100,0%	0,4%
Total	3 110	3 454	4 930	50	11 544
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Heures moyennes	202,54 h	196,63 h	92,11 h	-	153,40 h
Heures médianes	138,71 h	128,56 h	62,61 h	-	103,10 h

Tableau IX - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le travail au secteur régulier et le nombre d'heures de cours en 1979-80

Heures	Travail au régulier			Total
	Oui, même fonction	Oui, autre fonction	Non	
45 heures et moins	886	301	2 290	3 477
	26,7%	40,0%	30,6%	30,1%
46-180 heures	1 672	355	3 369	5 396
	50,4%	47,2%	45,1%	46,7%
181-315 heures	416	57	771	1 244
	12,5%	7,6%	10,3%	10,8%
316-450 heures	148	17	378	543
	4,5%	2,3%	5,1%	4,7%
451-585 heures	77	10	202	289
	2,3%	1,3%	2,7%	2,5%
586-719 heures	47	6	162	215
	1,4%	0,8%	2,2%	1,9%
720 heures et plus	55	5	270	330
	1,7%	0,7%	3,6%	2,9%
Indéterminé	16	1	33	50
	0,5%	0,1%	0,4%	0,4%
Total	3 317	752	7 475	11 544
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Heures moyennes	146,63 h	109,79 h	154,64 h	153,40 h
Heures médianes	121,82 h	80,75 h	116,54 h	115,88 h

Tableau X - Enseignants à l'éducation des adultes, à taux horaire, selon le nombre d'heures de cours et leur occupation principale en 1979-80

Occupation principale	HEURES								Total	Nombre d'heures moyen
	Indéterminé	45 heures et moins	46-180 heures	181-315 heures	316-450 heures	451-585 heures	586-719 heures	720 heures et plus		
Enseignant aux adultes	13	267	722	300	215	143	126	236	2 022	286,8
	26,0%	7,7%	13,4%	24,1%	39,6%	49,5%	58,6%	71,5%	17,5%	
Enseignant au régulier	10	637	1 484	359	119	57	34	18	2 918	134,9
	20,0%	24,1%	27,5%	28,9%	21,9%	19,7%	15,8%	5,5%	25,3%	
Travailleur en industrie	5	405	670	158	59	29	16	34	1 376	135,0
	10,0%	11,6%	12,4%	12,7%	10,9%	10,0%	7,4%	10,3%	11,9%	
Maîtresse de maison	11	577	1 021	198	62	20	8	5	1 902	118,9
	22,0%	16,6%	18,9%	15,9%	11,4%	6,9%	3,7%	1,5%	16,5%	
Etudiant	1	78	101	22	5	-	3	-	210	110,4
	2,0%	2,2%	1,9%	1,8%	0,9%	-	1,4%	-	1,8%	
Autre	9	1 252	1 304	194	78	38	25	34	2 934	110,7
	18,0%	36,0%	24,2%	15,6%	14,4%	13,1%	11,6%	10,3%	25,4%	
Indéterminé	1	61	94	13	5	2	3	3	182	-
	2,0%	1,8%	1,7%	1,0%	0,9%	0,7%	1,4%	0,9%	1,6%	
Total	50	3 477	5 396	1 244	543	289	215	330	11 544	153,4
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

CONCLUSION

Comme conclusion à ce document nous avons pensé qu'il serait bon de regrouper les différentes caractéristiques obtenues jusqu'à maintenant et de les référer selon les différents types de formation.

Commençons par la formation générale. Ce groupe qui a la moyenne d'âge la plus jeune (36,72 ans)* obtient par contre, en moyenne, le plus haut niveau de scolarité (17,02 ans) et le plus d'heures de cours (202,54 heures). C'est aussi cette formation qui détient le plus, toujours en moyenne, d'expérience à taux horaire et d'expérience dans les commissions scolaires aux adultes. Etant donné tous ces faits, il est normal de penser que ce regroupement n'a que peu d'expérience dans l'industrie. En fait, c'est celui qui en obtient la moindre moyenne avec 1,62 ans.

Rappelons ici que la formation générale regroupe 26,9% de la masse enseignante à taux horaire et que c'est la seule formation où les pourcentages d'hommes et de femmes semblent, presque, également répartis. L'occupation principale de ces gens est, en moyenne, l'enseignement (au régulier 33,8% et aux adultes 30,6%).

Passons maintenant au second regroupement, soit la formation professionnelle. L'âge moyen de cette formation est de 37,95 ans*. Sa principale caractéristique concerne l'expérience dans l'industrie. En fait, cette formation a comme moyenne 7,47 ans d'expérience dans ce domaine (c'est beaucoup comparé aux autres formations). A l'opposé, la formation professionnelle est le groupe où nous obtenons en moyenne

---

* Source: "Le système d'information sur les personnels à l'éducation des adultes dans les commissions scolaires, 1979-1980" (SIPEA).

le moins de scolarité (15,28 ans). De plus cette formation enseigne, en moyenne, plus d'heures que la masse à taux horaire (196,63 et 153,40 heures respectivement). D'ailleurs son expérience à taux horaire et ses années dans les commissions scolaires aux adultes sont, encore en moyenne, égales, ou presque, à la somme des trois formations.

La formation professionnelle représente 29,9% de la masse enseignante à taux horaire et il est bon de ne point perdre de vue que 74,2% de cette formation sont des hommes. L'enseignement au régulier est l'occupation principale de ce groupe avec 30,0% de ses effectifs suivi d'assez près par le travail en industrie qui regroupe 26,5% des enseignants en formation professionnelle. Ce pourcentage élevé serait, sans doute, une cause de la haute moyenne d'expérience en industrie.

Terminons cette récapitulation avec l'éducation populaire. Nous nous rendons compte que même si cette formation obtient la moyenne d'âge la plus élevée (38,41 ans)*, il n'en demeure pas moins que sa scolarité moyenne reste faible (15,63 ans), que ce groupe est celui qui enseigne le moins d'heures (92,11 heures), que son expérience dans l'industrie est peu élevée (2,41 ans) et qu'il obtient le moins d'expérience à taux horaire et d'années dans les commissions scolaires aux adultes.

42,7%, soit le plus haut pourcentage de la masse enseignante à taux horaire, sont enseignants à l'éducation populaire. Il peut être utile de se souvenir que cette formation regroupe 54%* de la gent féminine. Est-ce une coïncidence si, par ailleurs, l'occupation principale de ce groupe est celle de maîtresse de maison (29,6%) ? Celle-ci est suivie d'assez loin par l'enseignement au régulier (16,6%).

---

* Source: "Le système d'information sur les personnels à l'éducation des adultes dans les commissions scolaires, 1979-1980" (SIPEA).

Autres documents sur les personnels des services de l'éducation des adultes des commissions scolaires, 1979-80

- Bédard, Martin: "Les enseignants à l'éducation des adultes dans les CS, 1979-80. Certaines caractéristiques démographiques", mai 1981, 40 pages.

- Bédard, Martin: "Les enseignants à l'éducation des adultes dans les CS, 1979-80. Certaines caractéristiques professionnelles des enseignants à temps complet, à venir.

- Bédard, Martin: "Le personnel cadre, professionnel, de gérance et de soutien, dans les CS, 1979-80, à venir.

- Hardy, Gaétan: "Le personnel des services de l'éducation des adultes dans les CS et les CEGEP, Données statistiques 1979-80", avril 1981, 15 pages.

- Ledoux, Denis: "La formation des formateurs", avril 1981, 45 pages.